Dairy Farmers of Canada

Les Producteurs laitiers du Canada

PRÉSENTATION DEVANT LE COMITÉ PERMANENT DU COMMERCE INTERNATIONAL

PAR CAROLINE EMOND
Directrice générale des Producteurs laitiers du Canada
Le jeudi 25 février 2016

21 Florence Street
Ottawa, Ontario
K2P 0W6
Telephone: 613-236-9997
Fax: 613-236-0905

21, rue Florence
Ottawa (Ontario)
K2P 0W6
Téléphone : 613-236-9997
Télécopieur : 613-236-0905

Les PLC sont enchantés de participer à la consultation préliminaire tenue par le Comité permanent du commerce international concernant le PTP. Les PLC ne se sont jamais opposés à la signature d'accords commerciaux internationaux qui préservent l'intégrité de la gestion de l'offre.

Les PLC se font le porte-parole des producteurs laitiers canadiens et militent en faveur d'un appui solide et uni des producteurs à l'échelle locale pour un système national de gestion de l'offre. À titre d'organisme national de marketing, d'élaboration de politiques et de lobbying, nous représentons l'ensemble des producteurs vivant sur les 11 350 fermes laitières canadiennes. Notre organisation met tout en œuvre pour rassembler les conditions qui favorisent la stabilité de l'industrie laitière canadienne d'aujourd'hui et de demain. Notre objectif est de maintenir des politiques qui favorisent la viabilité des fermes laitières canadiennes et de promouvoir les produits laitiers canadiens et leurs bienfaits pour la santé.

Il est important de souligner que le secteur laitier canadien apporte une énorme contribution à l'économie du Canada. En effet, il contribue à hauteur de 18,9 milliards de dollars au PIB, permet le maintien de 215 000 emplois équivalents temps plein au Canada, engendre des recettes fiscales de 3,6 milliards de dollars et est l'un des deux principaux secteurs agricoles dans 7 des 10 provinces canadiennes. De plus, contrairement au secteur laitier d'autres pays, où les revenus des producteurs sont hautement subventionnés, le secteur laitier canadien tire ses revenus du marché. Or, ce marché sera affecté par les accords conclus avec les pays européens et ceux du PTP. Le secteur laitier contribue de manière positive à l'économie du Canada, et ce, peu importe l'état de l'économie.

Bien que nous aurions préféré qu'aucun accès additionnel aux marchés du secteur laitier ne soit accordé, nous reconnaissons que le gouvernement s'est battu très fort contre les demandes des autres pays et qu'il a réduit l'impact en annonçant des mesures d'atténuation et d'indemnisation.

En plus de l'AECG, qui a amputé notre marché de 17 700 tonnes de fromage, l'accord du PTP inclut des concessions représentant 16 502 tonnes additionnelles de fromage, de même que des concessions pour tous les autres produits laitiers. À ce jour, le secteur laitier est extrêmement fier d'affirmer qu'il ne reçoit aucun paiement direct du gouvernement du Canada.

Nous avons été ravis de constater que les normes de composition du Canada pour le fromage ont été maintenues dans l'accord du PTP. Cependant, des préoccupations demeurent : nous nous demandons en effet si les normes et règlements canadiens seront appliqués aux produits importés. L'hormone de croissance STbr, par exemple, est interdite au Canada, mais est encore utilisée dans d'autres pays. De plus, la lettre de mandat du ministre de la Santé mentionne certaines des exigences en matière d'étiquetage pour la teneur en sucre, en sodium et en matières grasses. Or, ces exigences diffèrent d'un pays à l'autre. Ces éléments ont d'importantes répercussions pour les entreprises canadiennes, qui pourraient se retrouver dans une position concurrentielle désavantageuse si les importateurs ne sont pas soumis aux mêmes règlements. Cette situation créerait également de la confusion chez les consommateurs canadiens, qui pourraient être préoccupés par le fait que certains produits ne respectent pas les normes canadiennes plus élevées.

21 Florence Street
Ottawa, Ontario
K2P 0W6
Telephone: 613-236-9997
Fax: 613-236-0905

21, rue Florence
Ottawa (Ontario)
K2P 0W6
Téléphone : 613-236-9997
Télécopieur : 613-236-0905

LAIT 100% CANADIEN
100% CANADIAN MILK

Relativement au 3,25 % d'accès estimé pour le lait et les produits laitiers en vertu de l'accord du PTP, le personnel des PLC est parvenu à reproduire les calculs du gouvernement en se basant sur les hypothèses que ce dernier avait utilisées. Toutefois, lorsque les calculs sont basés sur les hypothèses des PLC (qui diffèrent légèrement de celles du gouvernement pour certains produits), nos estimations s'avèrent un peu plus élevées. Selon nos estimations conservatrices, le résultat oscille entre 3,37 et 3,97 %[1], ce qui représente une perte de revenus de l'ordre de 190 à 250 millions de dollars (selon ce qui est réellement importé). De manière similaire à celle de l'AECG, la question de l'administration des CT est très importante afin de s'assurer que ces produits sont importés d'une manière cohérente avec la gestion de l'offre et qui permet de préserver la stabilité du marché canadien du lait et des produits laitiers. Or, cela est particulièrement vrai pour le beurre, puisque l'accord empêchera la Commission canadienne du lait d'importer le CT propre au beurre du PTP, comme c'est présentement le cas pour le CT de l'OMC. Il est nécessaire de clarifier qui pourra importer et quel sera le rôle que pourra jouer la CCL pour s'assurer que les impacts de l'accord sont limités.

Malheureusement, les effets combinés de l'AECG et du PTP auront un impact important sur les résultats nets des producteurs laitiers canadiens, et ce, année après année. Selon les estimations conservatrices des PLC, l'impact combiné de l'AECG et du PTP correspondra à 4,85 à 5,8 % de la production laitière prévue en 2016 par Agriculture et Agroalimentaire Canada (soit une perte de revenus de l'ordre de 282 à 357 millions de dollars). Il s'agit de pertes perpétuelles qui ne peuvent être remplacées par des exportations. Bien que nous planchions sur des stratégies visant à tirer avantage de certaines occasions d'exportation, celles-ci demeurent limitées en raison d'une décision du Groupe spécial de l'OMC (2002), qui a essentiellement conclu que toute vente à l'exportation à un prix inférieur au prix intérieur constitue une subvention à l'exportation.

Les PLC soutiennent les accords commerciaux, dans la mesure où ils n'ont pas d'impacts négatifs sur les producteurs laitiers. Les producteurs laitiers canadiens ne devraient pas avoir à assumer les coûts de ces accords. Le gouvernement a choisi de faire des concessions sur les produits laitiers afin que l'accord commercial du PTP soit conclu. L'indemnisation aux producteurs laitiers pour les revenus perdus fait partie des compromis que le gouvernement du Canada accepte de faire.

Nous demandons au gouvernement du Canada de s'engager à investir, au minimum, l'enveloppe totale de 4,3 milliards de dollars dans le secteur laitier et les autres secteurs faisant l'objet de la gestion de l'offre.

Contrairement aux allégations selon lesquelles les accords commerciaux ont façonné un meilleur environnement de marché mondial, il est difficile pour nous de conclure que, 20 ans après l'OMC, le marché mondial est plus favorable aux producteurs.

Lorsque les PLC ont effectué une présentation devant le comité sénatorial en novembre 2014, nous avons dit aux membres que le marché des produits laitiers mondiaux était essentiellement

[1] Cela s'ajoutera à un marché déjà très ouvert où les importations représentent de 10 à 15 % des besoins canadiens, selon les diverses estimations du gouvernement. Ces chiffres sont beaucoup plus élevés que ce que l'on retrouve dans le soi-disant « marché ouvert » des États-Unis, où de 2 à 3 % du marché des produits laitiers est occupé par les importations.

21 Florence Street
Ottawa, Ontario
K2P 0W6
Telephone: 613-236-9997
Fax: 613-236-0905

21, rue Florence
Ottawa (Ontario)
K2P 0W6
Téléphone : 613-236-9997
Télécopieur : 613-236-0905

LAIT 100% CANADIEN
100% CANADIAN MILK

un lieu de décharge. Malheureusement, la situation demeure désastreuse. Si l'on considère les indicateurs du prix mondial[2] de l'International Farm Comparison Network (IFCN)[3] (un prix mondial calculé selon un équivalent en dollars américains par 100 kg de lait), les prix ont diminué de 56 $ par 100 kg de lait en février 2014 à 33 $ par 100 kg en novembre 2014 et étaient à 25 $ en janvier 2016). À ce prix, aucune production laitière dans le monde ne peut couvrir son coût de production. En outre, n'oublions pas que l'industrie laitière n'est pas un secteur où le commerce définit l'industrie.

En fait, seulement 9 % de la production laitière est échangée sur le marché mondial. Les produits laitiers sont principalement produits pour répondre aux besoins intérieurs/locaux.

Les accords de l'AECG et du PTP ouvrent les portes à des produits d'industries laitières hautement subventionnées, tant aux États-Unis que dans l'Union européenne, ce qui place les producteurs laitiers canadiens en situation de désavantage sur leur propre marché. Même les produits de la Nouvelle-Zélande entreraient actuellement sur le marché canadien à un prix de dumping, puisque 80 % des producteurs laitiers de la Nouvelle-Zélande n'arrivent pas à couvrir leurs coûts de production avec les prix qu'ils obtiennent actuellement sur le marché, et Fonterra les aide à compenser une partie de cet impact[4].

En 1966, le Canada a décidé de soutenir ses producteurs laitiers en adoptant la Loi sur la Commission canadienne du lait, dont le mandat est de « permettre aux producteurs de lait et de crème dont l'entreprise est efficace d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement. » Depuis, le Canada a tenu la promesse qu'il avait faite aux producteurs, et les PLC espèrent qu'il maintiendra cette promesse.

Pour toutes ces raisons, les Producteurs laitiers du Canada croient fermement que la gestion de l'offre a fait ses preuves. Nous désirons réitérer que les PLC ne s'opposent pas à l'exploration d'occasions d'exportation. Cependant, les coûts de production sont plus élevés à la ferme et dans la chaîne de transformation au Canada. Par exemple, les marges des transformateurs canadiens correspondent environ au double des marges de l'Union européenne, ce qui suggère que les possibilités d'exportation sont limitées. Ces possibilités d'exportation doivent générer des profits adéquats, tant pour les producteurs que pour les transformateurs. Les activités et stratégies d'exportation ne peuvent connaître du succès que si elles sont mises en œuvre conjointement par les producteurs et les transformateurs dans le cadre d'un partenariat solide, en collaboration avec le gouvernement. Pour réussir sur les marchés mondiaux, l'industrie laitière canadienne doit cibler des marchés à créneaux précis, et non pas des marchés de produits de base. L'intérêt d'explorer et de développer des activités d'exportation judicieuses et bénéfiques est bien réel, et nous pouvons vous assurer que nous nous sommes engagés dans un dialogue avec les

[2] Indicateur du prix mondial du lait de l'IFCN : moyenne pondérée de trois indicateurs du prix mondial du lait de l'IFCN : 1. Poudre de lait écrémé et beurre (35 %), 2. Lactosérum (45 %), et 3. Poudre de lait entier (20 %).
[3] L'International Farm Comparison Network (IFCN) a compilé des données sur les prix à la production et les coûts de production des 14 dernières années, permettant une analyse comparative couvrant 95 pays.
[4] Les producteurs de Fonterra peuvent maintenant faire une demande de soutien coopératif : http://www.fonterra.com/nz/en/hub+sites/news+and+media/media+releases/fonterra+farmers+can+now+apply+for+co-operative+support/fonterra+farmers+can+now+apply+for+co-operative+support

21 Florence Street
Ottawa, Ontario
K2P 0W6
Telephone: 613-236-9997
Fax: 613-236-0905

21, rue Florence
Ottawa (Ontario)
K2P 0W6
Téléphone : 613-236-9997
Télécopieur : 613-236-0905

LAIT 100% CANADIEN
100% CANADIAN MILK

transformateurs et les intervenants du gouvernement afin de trouver des moyens de contribuer au maintien et à la croissance du secteur laitier canadien.

En conclusion, les PLC sont impatients de travailler avec le gouvernement, qui a réitéré son soutien à la gestion de l'offre, et de collaborer en vue de parvenir à des solutions. Nous voulons nous assurer que les producteurs continueront de dégager un revenu adéquat à partir du marché, et que les producteurs et les transformateurs recevront une indemnisation pour les impacts négatifs découlant du PTP et de l'AECG.

21 Florence Street
Ottawa, Ontario
K2P 0W6
Telephone: 613-236-9997
Fax: 613-236-0905

21, rue Florence
Ottawa (Ontario)
K2P 0W6
Téléphone : 613-236-9997
Télécopieur : 613-236-0905

LAIT 100% CANADIEN
100% CANADIAN MILK